

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 23 MAI 2018

SOMMAIRE

- 1) **Malek Boutih : la plaie du PS**
- 2) **La réponse à...**
- 3) **Pire que Sarko et Valls**
- 4) **A l'Ouest !**
- 5) **Une montée en puissance**
- 6) **Il se moque des banlieues...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Alexis Corbière annonce que la France insoumise pourrait porter plainte après les propos de Malek Boutih



Capture d'écran TMC

Alexis Corbière annonce que la France insoumise pourrait porter plainte après les propos de Malek Boutih

Du plateau de Laurent Ruquier aux tribunaux? Dans le numéro de "On n'est pas couché" diffusé samedi 19 mai, l'ancien député socialiste Malek Boutih s'est fendu d'une violente charge contre La France insoumise et son patron, Jean-Luc Mélenchon, associant leur discours à celui de... Daech.

Une attaque qui n'a pas manqué de faire réagir au sein des Insoumis, qui annoncent deux jours plus tard, dans l'émission "Quotidien", qu'ils réfléchissent à la suite à donner à cette affaire. "Ça mérite effectivement sanction. Alors est-ce qu'on ira jusqu'à porter plainte... Il faut voir. On peut y réfléchir parce que ce n'est pas tolérable."



Et Alexis Corbière de répondre également sur le fond de l'attaque, à son camarade de trente ans: "Il se décrédibilise lui-même: parfois il y a un propos chez Malek Boutih qui peut être intéressant, mais après il y a une violence qui est absurde. Tu ne peux pas dire que quelqu'un qui s'engage du côté de nos idées -et même si on ne les partage pas-, qui sont des idées de davantage de République, de service public, de partage des richesses, qu'il y en a marre des inégalités, qu'il faut de l'écologie... Dire que tout ça, c'est un sas d'entrée vers Daech, c'est un truc de dingue, un truc de dingo, quoi."

Pas suffisant toutefois pour faire revenir Malek Boutih sur ses propos. Joint par l'émission de Yann Barthès, l'ancien patron de SOS Racisme maintient ses propos et en assume chaque mot.

II La réponse cinglante de Mélenchon à Boutih, qui l'accuse de "biberonner la jeunesse à la haine"



Par Romain Herreros

Retour à l'envoyeur. Invité du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro ce dimanche 20 mai, Jean-Luc Mélenchon n'a pas mâché ses mots pour réagir à l'accusation formulée par l'ex-député socialiste Malek Boutih, selon lequel le leader de la France insoumise "biberonne la jeunesse à la haine".

Interrogé sur la sortie de l'ancien président de SOS Racisme, le leader de la France insoumise a déclaré: "Je ne perdrai pas une seconde à répondre à Malek Boutih. D'abord Malek Boutih n'est pas dans mes moyens. Qui veut l'achète, pas moi", a répliqué le député des Bouches-du-Rhône. Une réponse cinglante qui n'a pas tardé à faire



Si l'ex-candidat à la présidentielle n'a pas souhaité commenter davantage la sortie de l'ex-élu de l'Essonne, le député insoumis Alexis Corbière l'a fait pour lui. "Pauvre Malek Boutih ! Après ses



rogner sur toutes ces aides sociales

Par Magazine Marianne

Pour respecter sa promesse de ne pas augmenter les impôts, le gouvernement envisage de... raboter de nombreuses aides sociales, comme Bruno Le Maire l'a reconnu ce dimanche 20 mai.

Ils ont sorti les ciseaux à couper les aides sociales. Pour compenser la promesse du gouvernement de ne pas augmenter les impôts pendant la durée du quinquennat, les fonctionnaires de Bercy préparent en effet... un programme copieux de baisse des aides de l'Etat. Allocation adultes handicapés, allocation personnalisée pour l'autonomie, aides personnelles au logement (APL), bourses sur critères sociaux... La direction du budget envisage de tout ratiboiser, selon un document interne que Le Monde s'est procuré, ce samedi 19 mai. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a d'ailleurs reconnu, ce dimanche, sur Europe 1, que ces pistes étaient bien sur la table: "Réduire la dépense publique sans toucher aux aides sociales, ce n'est pas cohérent".

Concernant l'allocation adultes handicapés, les stratèges de Bercy ont constaté des "disparités fortes" entre départements. Ils prévoient donc notamment de "maîtriser les flux d'entrée en [révisant] les critères d'attribution". En langage profane, cela reviendrait à resserrer les critères d'attribution de cette aide. De quelle façon? La note ne l'explique pas.

L'allocation personnalisée pour l'autonomie, destinée aux personnes âgées, pourrait être concernée également. Le ministère des Finances souhaite la "recenter (...) sur les publics prioritaires (...) pour garantir [sa] soutenabilité (...) dans un contexte de vieillissement démographique". Les fonctionnaires ont en tête une "modulation" de cette aide "en fonction du patrimoine" et non des seuls revenus, comme aujourd'hui. Les propriétaires de logements coûteux pourrait ainsi... être moins aidés.

Bercy n'a pas oublié les APL, déjà diminuées de 5 euros par bénéficiaire depuis le début du quinquennat. La direction du budget considère que "les APL favorisent (...) les personnes inactives", à niveau égal de ressources. Selon eux, les "APL étudiants sont peu ciblées et ont trop peu d'effet redistributif", car le montant de la prestation "dépend très peu des ressources réelles (salaires et transferts intrafamiliaux)". Aussi, le ministère préconise le "non-cumul part fiscal et APL étudiants". Autrement dit, les bénéficiaires des APL ne pourront plus être rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

Bourses rabotées

Enfin, les bourses sur critères sociaux sont également dans le viseur de la direction du budget. Elle constate en effet avec inquiétude que "le nombre de bénéficiaires (...) atteint désormais 27 % des étudiants". Solution toute trouvée: "accroître le ciblage" du dispositif. Autres hypothèses: "limiter la progression" de la revalorisation des barèmes ou "renforcer le



LAPRESSEENREVUE.EU

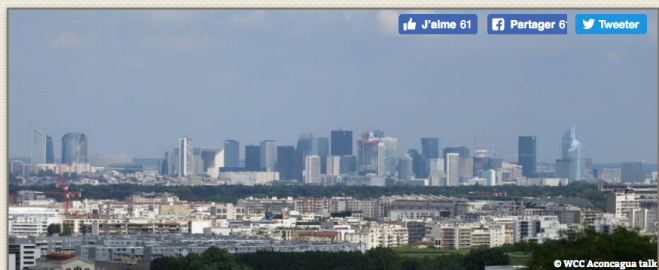
III) Bourses, allocations handicapés et autonomie, APL : le gouvernement veut

contrôle d'assiduité" des bénéficiaires. Autant de pistes de réformes explosives...

Sans se prononcer précisément sur le document de la direction du budget, Bruno Le Maire a assumé sur Europe 1 de futures coupes, en précisant qu'elles étaient le pendant de l'augmentation du pouvoir d'achat promise par le gouvernement : "Il y a des inégalités importantes et nous les compensons par des aides sociales toujours plus élevées. Nous voulons rompre avec ça et traiter ces inégalités à la racine, en formant mieux, en qualifiant mieux, en donnant des emplois. C'est ce que nous avons commencé à faire. Ça nous autorise ensuite à réduire le montant des aides sociales qui sont distribuées pour compenser ces inégalités".



IV) Ile-de-France: toujours plus d'emplois dans l'Ouest parisien



Que l'on aborde les chiffres en découpant la région en départements ou en territoires n'y change rien. L'emploi et les entreprises restent à l'Ouest de la métropole et les projets de recrutement 2018 ne laissent présager aucun retournement de tendance.

Deux études de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) d'Ile-de-France récemment parues, l'une sur la base d'un comparatif entre les 8 départements, l'autre sur celle de 24 bassins d'emplois constitués des territoires de la Métropole du Grand Paris et des intercommunalités de grande couronne, donnent à comprendre la géographie et les disparités de l'emploi en Ile-de-France, confirmant le déséquilibre persistant de l'emploi en faveur de l'Ouest parisien. Une troisième étude, l'enquête sur les besoins en main-d'oeuvre 2018 réalisée par Pôle Emploi, confirme la tendance pour l'année en cours.

Paris et les Hauts de Seine concentrent près de la moitié des emplois de la région...

Au total, l'Ile-de-France représente 6,2 millions d'emplois sur les 27 millions de la France métropolitaine (chiffres 2016). Au sein de la région, Paris et les Hauts-de-Seine représentent à

eux-seuls près de la moitié des emplois avec respectivement 31,6% et 17,39% des emplois.

Nombre d'emplois dans la région parisienne									
Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Nombre d'emplois	1972102	496740	584361	484546	1085129	637820	574368	405209	6240400
% des emplois en IDF	31,6%	7,9%	9,5%	7,7%	17,3%	10,2%	9,2%	6,4%	100,0%

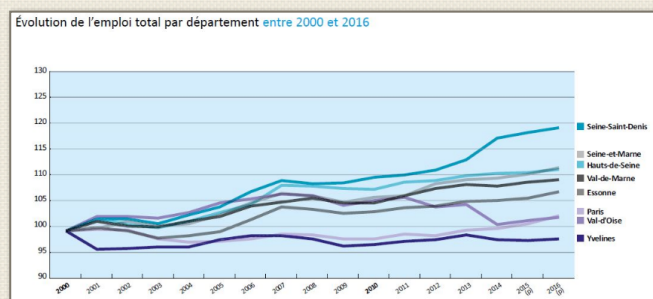
Des écarts dès la très proche couronne

Entre 2008 et 2013, le territoire T3 Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a même progressé de 8,6 % en nombre d'emplois. En très proche couronne, le T4 Paris Ouest La Défense a certes baissé de 0,2% mais garde le taux record d'emplois par rapport à la population, à savoir 470 303 sur 561 271 (chiffres 2013). A l'Est, le T10 Paris Est Marne et Bois baisse aussi de 0,6% dans la même période alors qu'il ne compte que 160 779 emplois pour une population de 502 700 personnes.

Une tendance à l'augmentation d'emplois en Seine-Saint-Denis

Sur plusieurs années certes, la tendance est toutefois au rééquilibrage concernant la Seine-Saint-Denis, dont le taux de croissance du nombre d'emplois est la plus forte depuis 2010, au-dessus des Hauts-de-Seine, mais il ne s'agit que d'une tendance et pas du stock.

En dehors du 93, tous les autres départements restent en-deçà des Hauts-de-Seine en termes de taux de croissance du nombre d'emploi.



En 2018, Paris et les Hauts-de-Seine concentrent toujours plus de la moitié des projets de recrutement de la région

En stock, les disparités ne semblent pas prêtes à s'inverser. Selon l'enquête sur les besoins en main-d'oeuvre 2018 réalisée par Pôle Emploi, 418 231 projets de recrutement sont prévus en Ile-de-France cette année sur un total de 2,3 millions en France. Et sur ces 418 231 projets, 52,60% se trouvent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine tandis que les 6 départements restants se partagent les 48% restants.

Projets de recrutement en 2018 dans la région parisienne									
Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Projets de recrutements	142063	32432	40821	30739	77321	36444	32012	25344	418231
% des projets en IDF	38,1%	7,7%	9,7%	7,2%	18,4%	8,7%	7,8%	6,0%	100,0%

Les cadres se concentrent dans les Hauts-de-Seine

Concernant la typologie des emplois, les disparités sont également criantes entre Paris et le reste de la France d'une part, avec 29,5% des actifs de la région parisienne qui sont des cadres et professions intellectuelles contre 17,5% à l'échelle du pays. A contrario, l'IDF ne compte que 13,3% d'ouvriers contre 20,7% en moyenne

en France. Les professions agricoles, qui ne représentent plus que 1,7% des actifs au plan national, tombent à 0,1% en région parisienne. Au sein même de la région, les disparités sont aussi marquées, entre les Hauts-de-Seine et Paris qui comptent respectivement 42,2% et 34,7% de cadres contre 15,8% en Seine-et-Marne et 17,8% en Val d'Oise. Les Hauts-de-Seine, qui ne représentent que 2,79% des actifs en France métropolitaine, concentrent 8,67% des cadres et professions intellectuelles du pays. La proportion de femmes actives cadres ou de profession intellectuelle, reste, elle, plafonnée, à 42,3% en IDF et 40,3% en France.

Répartition de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2014										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise	Ile-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	0,0%	0,6%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	1,7%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,2%	6,3%	5,1%	5,1%	3,8%	5,2%	4,9%	5,0%	5,0%	6,5%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	34,7%	15,8%	27,1%	23,9%	42,2%	23,9%	23,3%	17,8%	29,5%	17,5%
Professions intermédiaires	25,4%	26,7%	27,8%	27,6%	25,4%	25,4%	28,1%	28,2%	26,5%	25,8%
Employés	25,3%	29,6%	25,4%	26,2%	20,4%	25,9%	27,8%	30,0%	25,7%	27,9%
Ouvriers	9,3%	21,0%	14,4%	17,1%	8,1%	17,4%	15,9%	18,8%	13,3%	20,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les Hauts-de-Seine se distinguent également par une surreprésentation des emplois en recherche, prestations intellectuelles et gestion tandis que le Val d'Oise se distingue par la fonction logistique. Le Val-de-Marne arrive en tête sur la fonction santé et action sociale.

Part des fonctions dans l'emploi total par département										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise	Ile-de-France	France
Emploi total	31,5%	6,0%	9,4%	7,8%	16,7%	10,0%	9,1%	7,0%	100%	100%
Administration publique	10,2%	9,0%	9,1%	9,3%	6,5%	10,7%	10,0%	8,0%	9,2%	9,1%
Agriculture	0,1%	1,1%	0,4%	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	2,6%
Bâtiment - travaux publics	3,0%	6,4%	4,9%	5,8%	2,7%	6,3%	5,5%	5,5%	4,4%	6,3%
Commerce inter-entreprises	4,3%	4,3%	5,4%	5,1%	7,7%	4,7%	4,0%	4,8%	5,2%	3,8%
Conception - recherche	3,5%	2,1%	6,4%	6,3%	6,3%	3,7%	3,6%	2,5%	4,8%	2,8%
Culture - loisirs	6,8%	2,6%	2,3%	2,0%	4,4%	3,4%	2,8%	1,8%	4,2%	2,4%
Distribution	6,3%	8,2%	6,9%	6,6%	4,4%	6,8%	6,4%	5,8%	6,3%	7,4%
Éducation - formation	3,9%	5,7%	5,8%	5,8%	3,5%	5,9%	5,2%	5,7%	4,8%	5,1%
Électronique - réparation	3,8%	7,5%	6,7%	7,0%	4,1%	6,6%	6,6%	7,6%	5,4%	7,2%
Fabrication	3,8%	7,1%	7,0%	6,3%	5,9%	5,9%	5,2%	6,0%	5,3%	6,5%
Gestion	21,3%	12,6%	14,7%	13,2%	24,7%	15,4%	15,6%	12,3%	18,1%	13,1%
Logistique - transports	5,1%	10,8%	6,4%	5,3%	4,4%	9,5%	9,4%	16,4%	7,5%	7,9%
Prestations intellectuelles	8,3%	3,3%	6,3%	4,8%	8,7%	4,6%	4,9%	3,9%	6,5%	3,9%
Santé - action sociale	7,3%	8,8%	8,5%	9,1%	6,5%	8,0%	10,2%	8,6%	8,0%	9,6%
Services de proximité	12,1%	10,6%	9,5%	8,9%	8,3%	9,0%	9,1%	10,0%	10,1%	10,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les grandes entreprises aussi se concentrent dans les Hauts de Seine

Si la capitale concentre à elle seule 40% des entreprises de la région, tout effectif confondu, ce sont les Hauts-de-Seine qui arrivent en tête des entreprises de plus de 1000 personnes, avec 252 entreprises concernées. En proche couronne, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis qui comptent à peu près la même population et des superficies proches, ne comptent respectivement que 39 et 70 entreprises de plus de 1000 personnes. A noter toutefois que l'entreprise qui compte le plus gros établissement de la Défense, la Société générale, a commencé à opérer un rééquilibrage vers l'Est parisien grâce à son nouveau bâtiment construit au pied du RER A de Val-de-Fontenay en Val-de-Marne. Plusieurs milliers de collaborateurs ont déjà migré et de nouveaux transferts sont déjà à l'ordre du jour. Mais les différences restent criantes entre le territoire T4 (La Défense), celui de La Défense, dont les 10 principaux établissements employeurs du secteur marchand ont entre 2000 et 15 000 employés, et le T11 (Créteil, Haut Val-de-Marne et plateau briard) dont les dix principaux établissements privés vont de 250 à 1500 employés.

Les entreprises du secteur privé

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2015

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Moins de 10 salariés	111 001	20 116	21 338	18 007	31 136	27 112	22 833	17 909	270 742
De 10 à 49 salariés	10 448	2 113	2 019	1 854	3 205	2 463	2 171	1 760	26 093
De 50 à 99 salariés	5 995	1 190	1 200	1 079	2 442	1 398	1 264	1 001	15 569
De 100 à 499 salariés	1 854	320	387	335	911	402	350	257	4 816
De 500 à 999 salariés	1 189	191	249	230	744	282	228	167	3 280
De 1 000 à 4 999 salariés	449	54	92	79	373	112	110	62	1 331
De 5 000 à 9 999 salariés	257	26	66	39	208	48	57	29	730
10 000 salariés et plus	235	18	61	29	252	70	39	14	718
Total	132 268	26 228	25 812	21 622	80 261	62 067	27 062	21 189	313 279

Source : Connaissance locale de l'appareil productif (Clap 2015) - fichiers entreprises.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Les données statistiques sont renseignées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; l'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.



Les disparités de Paris intra-muros passent au travers des études

Angle mort des deux études, la diversité des situations au sein de la ville de Paris. Ce bloc de 2,2 millions d'habitants reste considéré comme une unité à part entière alors que la moyenne des autres bassins d'emplois étudiés est de 420 000 habitants. La réalité est pourtant contrastée entre le 18e et le 8e arrondissement.

19% des actifs au chômage en Seine-Saint-Denis contre 10% dans les Yvelines

Si globalement, le taux de chômeurs par rapport au nombre d'actifs est de 13% en France comme en Ile-de-France, des disparités se font sentir au sein des départements franciliens, avec un taux de chômage de 19% en Seine-Saint-Denis contre seulement 10% dans les Yvelines et 11% en Seine-et-Marne, en Essonne et dans les Hauts-de-Seine. Le Val-de-Marne, comme le Val d'Oise est dans la moyenne régionale et nationale. Paris est à 12%. En regardant la situation, non plus via les 8 départements mais à la loupe des 24 bassins d'emploi qui reprennent notamment les contours des territoires de la Métropole du Grand Paris, le constat se confirme. Les deux bassins qui connaissent un taux de chômage supérieur à 19 % sont le T6 Plaine Commune et le T8 Est Ensemble alors que quatre bassins sont bien en-deçà : le T3 Grand Paris Seine Ouest (GPSO), Versailles-Saclay, le Sud 91 et le Sud-Ouest Francilien, tous en deçà des 10%.

Pour aller plus loin

[Télécharger l'étude Chiffres clés 2018 Population et emploi en Ile-de-France réalisée par la Direccte](#)

[Télécharger la synthèse thématique de la Direccte sur les bassins d'emploi franciliens](#)



V) Alerte aux conséquences du bashing médiatique

Nous observons une montée en puissance des attaques médiatiques depuis plusieurs jours. Un reportage infame dans l'émission d'Yves Calvi. Des injures sans répliques en dépit de leur hallucinante stupidité dans l'émission « On n'est

couché » où Malek Boutih nous accuse d'être l'antichambre de Daech. J'en passe, du type de cette lettre ouverte de monsieur Christophe Deloire, le successeur de Robert Menard à la tête de « Reporters sans frontière », qui fait de moi le danger pour la démocratie et l'indépendance de la presse en France. Je crois que cela est lié au contexte de mobilisation sociale dans lequel rien n'a pu déboulonner « La France insoumise » de sa pole position ni dans les esprits, ni au Parlement, ni dans la rue, ni dans les luttes.

Le point d'orgue fut à « [L'Émission politique](#) ». Le sondage final me plaçant en tête du plus convainquant et du premier opposant fit l'effet d'une bombe sur un plateau où toutes les mines, ou presque, s'allongèrent d'un mètre. Il venait réduire à néant le papotage verbeux qui avait suivi l'émission. On y encensait Wauquiez, dernier espoir des médiocrates liés à l'ancien monde. La commissaire politique de la rédaction, Nathalie Saint-Criq, avait bien cotisé sur le mode « je dis ça je ne dis rien » d'une rare servilité ce soir-là comme l'a bien pointé [le magazine Télérama](#). Elle avait, avant cela, programmé un reportage dans le 20 heures sur les « *enfants qui meurent de faim au Venezuela* », autant pour pourrir l'émission de sa rivale Léa Salamé que pour tâcher de m'atteindre. On reconnaissait sa dictée personnelle à cette signature caractéristique : l'utilisation une nouvelle fois d'un témoin dont elle oubliait de dire qu'il s'agit d'un responsable de l'opposition d'extrême droite à Maduro.

Je ne fais pas ces lignes pour reprendre un procès qui me semble à présent entendu sur la peur que nous inspirons à ces gens et la grossièreté de leur pilonnage quasi-quotidien. Je le fais pour alerter mes amis. Le franchissement de seuil dans la violence s'est fait en deux ou trois jours de manière trop concomitante pour ne pas y voir un effet de système. Ils marquent une escalade dans la violence verbale et les procès d'intention d'une violence exceptionnelle comme l'a montré la propagande d'Yves Calvi. Ils interviennent au moment où les menaces de toutes sortes et notamment les menaces de mort se multiplient pour moi et nombre de nos amis. L'entartage d'Éric Coquerel par un militant d'extrême droite se vantant de son exploit dans une vidéo a montré que des franchissements physiques impunis sont dorénavant possibles. L'épisode de l'impunité des fascistes paradant dans la montagne avec des hélicoptères pour faire la chasse aux migrants et l'emprisonnement de deux des nôtres a montré la complaisance du pouvoir pour la violence d'extrême droite.

J'avais déjà mis en garde il y a quelques mois contre les incitations à la violence qu'organise la médiacratie. Plusieurs crurent intelligent de retourner cette alerte en la présentant comme son contraire : une menace contre les « journalistes ». Depuis des semaines la même manipulation a lieu prétendant que j'incite à « la haine » des journalistes. Tout cela ne peut avoir qu'une finalité : absoudre d'avance les violences qui pourraient nous frapper en écrivant dès à présent notre épitaphe : « *ils l'ont bien cherché* ». Aucun

de ces gens-là ne veut de [ce conseil déontologique des médias](#) qui nous permettrait d'éviter les interminables et coûteuses procédures judiciaires dont relèvent leur propos. La médiacratie se vit en pouvoir qui veut rester sans contre-pouvoir. On peut donc dire qu'il s'agit d'une chronique pour une violence contre l'un ou l'une d'entre nous, non seulement annoncée mais même espérée par le système médiatique.

Le blog de Jean-Luc Mélenchon
L'ÈRE DU PEUPLE

VI) Emmanuel Macron dévoile une stratégie peu consistante pour les quartiers défavorisés

Par [Manuel Jardinaud](#)

Le 22 mai, lors d'une intervention tenant plus du stand-up que du discours, le président de la République s'est enfin exprimé sur sa politique en direction des quartiers prioritaires. Bilan : quelques initiatives nouvelles, beaucoup de recyclage et un appel à la responsabilité.

Emmanuel Macron l'avait promis : il ne s'engagerait pas sur un nouveau plan en faveur des quartiers les plus défavorisés, ni ne ferait un discours conventionnel. Promesse tenue dans toute son entièreté. Ce 22 mai, au palais de l'Élysée, ce ne fut ni le lieu de grandes annonces ni celui d'une déclaration solennelle comme peut l'exiger la situation des zones urbaines sensibles. Au premier rang, Jean-Louis Borloo, pour qui le président ne s'était pas déplacé lorsqu'il avait remis [son rapport](#) le 26 avril, ne pouvait qu'assister au dépeçage de son document, positivement salué par les élus locaux à l'époque.

Débuté dès 9 h 30 du matin, sous l'œil bienveillant de ministres et du premier d'entre eux, le rendez-vous a rassemblé tout ce que compte la France d'élus locaux, de députés et sénateurs, de responsables associatifs et économiques impliqués sur ces territoires, qui se sont tour à tour exprimés lors d'un show animé par l'humoriste Yassine Belattar, figure désormais incontournable de la banlieue en Macronie. Clou du spectacle, qui se voulait à la fois détendu et concerné, une heure trente de prise de parole du président de la République, debout, micro à la main, façon *stand-up*. Une séquence qui a davantage tenu d'un mini meeting politique que de l'intervention d'un chef de l'État face à un sujet pour le moins urgent à traiter.

La forme utilisée intéresse le fond. Car Emmanuel Macron a d'emblée voulu poser le cadre de son intervention : « *Nous nous devons d'inventer une méthode, un rythme. Il faut s'engager sur une philosophie.* »



Et non pas « annoncer un plan ville, un plan banlieue, car cette stratégie est aussi âgée que moi », a-t-il déclaré, mettant les rieurs de son côté. Il s'agissait donc pour le président de dévoiler sa plateforme programmatique et l'agenda qui va avec, comme le ferait un candidat, plutôt que de divulguer une série de mesures cohérentes et solidaires les unes des autres, tel qu'aurait pu le faire le porteur d'une politique ciblée.

En toute fin de discours, il a donc donné rendez-vous tous les deux mois aux différents interlocuteurs intéressés pour faire le point sur ce qui sera mis en place durant trois ans. De quoi abreuer chacun d'informations et de bilans d'étape jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

D'ailleurs, Emmanuel Macron, comme l'ensemble de ses soutiens au sein de La République en marche, prend grand soin de préciser que sa stratégie ne concerne pas que les quartiers les plus fragiles socialement, mais aussi les zones rurales pour que « chacun puisse aller vers ce à quoi il aspire ». Une formule reprise sous le mot « émancipation », qui fait passer l'individu avant le collectif et qui, à travers l'addition des différentes mesures envisagées, individualise la réponse au détriment de la solidarité territoriale. À ce titre, la mise en avant de la réforme de la formation professionnelle, dite projet de loi « Pour choisir son avenir professionnel », en débat à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale dès le 23 mai, en est le meilleur exemple avec l'instauration d'un budget individuel à travers le compte personnel de formation.

Le locataire de l'Élysée ne veut donc pas d'un énième plan banlieue, stigmatisant une partie des Français à ses yeux. « Pas de politique de différenciation, mais une politique de mêmes droits pour tous, et de droits réels », a-t-il clamé. Un souci de non-stigmatisation qu'il n'a pourtant pas respecté longtemps. De fait, il a rapidement enchaîné son propos sur les mesures, du moins les pistes, pour affirmer cette équité républicaine qu'il souhaite refonder, pour que ces territoires puissent « retrouver [leur] dignité dans la République ». De quoi a-t-il parlé en premier ? De sécurité, adressant un message clair à l'électorat de droite et, dans le même temps, s'enfonçant dans les clichés qu'il souhaitait pourtant dénoncer.

Quartiers prioritaires et terrorisme

Première priorité selon le président : la justice et la police, selon la vieille et douteuse antienne affirmant que la sécurité est le premier des droits et la première des libertés. S'il a mis en avant l'instauration de la police de sécurité du quotidien, dont le déploiement dans soixante quartiers prioritaires va se poursuivre d'ici à 2020, il a vite enchaîné sur la mise en place

prochaine d'un protocole sur le « partenariat entre maires et préfets dans le cadre des GED [groupe départementaux d'évaluation – ndlr] dans la lutte contre le terrorisme », citant le besoin des municipalités d'en savoir plus sur les fichés S, en particulier les plus surveillés d'entre eux par le renseignement. L'amalgame entre quartiers défavorisés et terrorisme islamiste est donc mis en avant dès le début du discours.

Mieux, rappelant que l'« on a perdu la bataille des trafics », Emmanuel Macron souhaite donner plus de pouvoirs aux polices municipales, sans préciser lesquels, et construire « une société de la vigilance » car « quand on refuse de voir, de fait, on devient complice ». « Pas une société de la délation, entendons-nous bien », a-t-il jugé bon de préciser. Un discours, sous couvert de bienveillance pour les populations concernées, qui flirte avec celui de la droite la plus dure et décomplexée.

Pour le président de la République, il fallait donc en passer par là avant de parler logement, emploi et éducation. Comme s'il se faisait obligation de rassurer son électorat de droite, pour s'autoriser à s'adresser à celui plus à gauche. Lequel ressortira néanmoins, une heure plus tard et après avoir digéré le discours, avec un goût amer.

S'agissant du volet plus social, Emmanuel Macron a dit « Banco ! » au [pacte de Dijon](#), un accord signé le 6 avril 2018 entre métropoles, agglomérations et grandes villes s'engageant en faveur des quartiers les plus défavorisés et demandant certaines contreparties à l'État : garantir la stabilité des dispositifs qui concourent à l'insertion économique, à la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), à la formation initiale et continue des personnes les plus fragiles ; initier et mettre en œuvre un grand plan national de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ; simplifier et rénover l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru)...

Répondant à cet appel, le président de la République, qualifiant l'Anru d'« abîmée », s'est engagé d'ici à fin juillet à définir de nouvelles priorités et à prendre des engagements budgétaires. Il a lui-même reconnu avoir participé, lors de la loi de finances de 2019, à la baisse du financement de l'institution. Pour compléter cette politique de la ville *new look*, il a lancé l'idée de l'initiative « Action cœur de quartier » sur le modèle de la plateforme « [Action cœur de ville](#) », destinée à fournir outils mobilisables et informations indispensables aux élus et acteurs économiques pour redynamiser les centres des petites et moyennes communes. Point de budget spécifique, juste un site internet qui permettra de mobiliser, avec la Caisse des dépôts notamment, l'ensemble des aides nécessaires à l'éclosion de programmes locaux.

Concernant l'école, l'hôte de l'Élysée s'est contenté de rappeler la politique développée par Jean-Michel Blanquer, au ministère de l'éducation nationale, avec le dédoublement des classes de CP en zone REP +, puis REP, la prochaine scolarisation obligatoire des enfants dès 3 ans et, dans un autre registre, une aide financière pour la création de places en crèche.

Il a voulu créer l'événement en annonçant la mise en place d'une bourse aux stages pour 30 000 élèves de troisième dès le mois de septembre. Ces stages étant, selon lui, « devenus une obsession » pour les collégiens des quartiers prioritaires, sans réseau professionnel. C'est bien

peu, au regard du manque de professeurs et de moyens de certains établissements dans les territoires les plus fragiles. Ainsi, un rapport parlementaire, divulgué par [Le Monde et qui doit être rendu public à la fin du mois de mai](#), dénonce « la faillite de l'État » et « la République en échec » en Seine-Saint-Denis, département laissé à l'abandon s'il en est. Exemple criant : « Le moins bien doté des établissements scolaires parisiens reste mieux doté que le plus doté des établissements de la Seine-Saint-Denis », avance Benjamin Moignard, sociologue interrogé pour ce rapport. Une réalité sur laquelle Emmanuel Macron est resté muet.

Les services publics absents des annonces

Plus généralement, à aucun moment durant toute l'intervention du président il ne fut question des services publics – hors police et un peu justice. Le président a même balayé dès le début de son intervention cette problématique. Pour l'emploi ? Rien sur Pôle emploi par exemple, parfois absent de certains quartiers, mais tout sur la nécessité que les entreprises soient plus responsables. Sur la santé ? Certes, la création de maisons de santé a été évoquée, mais rien n'a été dit sur le délabrement des hôpitaux dans ces zones. Sur l'égalité femmes-hommes ? La loi Schiappa a voté le délit de harcèlement de rue, rappelle Emmanuel Macron, qui oublie d'insister sur la précarité professionnelle et sociale des femmes dans ces quartiers.

Car l'État ne doit plus être investisseur, il doit être « facilitateur » et « évaluateur », selon les mots du président. Pour « tordre le cou à la stigmatisation », il a donc décidé d'inviter les 120 plus grandes entreprises françaises à l'Élysée. Il veut leur demander de faire plus pour les stages et le financement des centres d'apprentis, afin de montrer « aux esprits chagrins » qu'il y a une contrepartie à aider les entreprises, que « le même temps existe ». Et pour enfoncer le clou, Emmanuel Macron va demander au ministère du travail de mettre en place, sur les trois prochaines années, un *testing* sur les discriminations dans ces entreprises. Pas de quotas, pas d'obligations (à part respecter la loi), mais un vibrant appel à la responsabilité avec la prochaine signature d'accords et de chartes, dont les principes n'ont même pas été dévoilés.

Alors que le discours s'achève, que reste-t-il du rapport Borloo ? Pas grand-chose, car il est déjà jugé trop coûteux par les conseillers de l'Élysée. Il en subsiste néanmoins deux éléments résiduels : d'abord une instance « d'équité territoriale », peut-être sous l'égide du Parlement, pour rééquilibrer les projets et les dotations selon les territoires. Peu de précisions de la part du président à ce stade, mais il n'évoque pas de péréquation, juste une mise en regard des projets et la possibilité d'arbitrer pour tel ou tel selon son efficacité. L'ancien ministre de la Ville, lui, demandait la mise en place d'[une véritable cour](#), de type administratif, pour juger ceux qui ne respecteraient pas leurs engagements. Ce 22 mai, on en est bien loin.



Quartiers populaires : Jean-Louis Borloo plaide pour une réconciliation nationale.

Emmanuel Macron reprend aussi à son compte le principe d'une fondation, chère à Jean-Louis Borloo, pour « *permettre de mobiliser des financements publics et privés* » et de mettre à contribution la Caisse des dépôts et consignations. Elle pourra être « *l'opérateur du rééquilibrage d'équipements des territoires* ». À ce stade, la dotation financière, nerf de la guerre contre le désespoir social, n'est pas du tout évoquée.

Comme pour la plupart des points évoqués, Emmanuel Macron a donné rendez-vous en juillet pour son premier point d'étape, sous l'égide du conseil présidentiel des villes tout juste mis en place. Les applaudissements ont été nourris, alors qu'il finissait l'éloge de sa propre méthode. Chacun aura pu y picorer sa propre demande, son propre besoin, comme durant la campagne électorale. Comme autant de grains de poudre de perlimpinpin à picorer.



A Suivre...
La Presse en Revue

A Suivre...
La Presse en Revue